Mesure 1	**Réaliser les infrastructures du réseau mobilité douce**		
Description :	- Prioriser la réalisation de toutes les mesures infrastructurelles déjà planifiées - Identifier les lacunes du réseau à l'échelle fine et prioriser les interventions par des mesures à court terme et à coûts modérés		
Type de mesure :	Gouvernance ☐	**Thématique** ☒	Incitation ☐
Actions à mener :	<u>Actions communales</u> - Passer en revue les **mesures infrastructurelles déjà planifiées** et prioriser leur réalisation - Élaborer **un diagnostic du réseau fin** à l'échelle communale (sur la base du réseau fin PDi en ce qui concerne les piétons) - Identifier les **déficits** (discontinuités, détours, respect LHand, intersections dangereuses, qualité d'aménagement). Utilisation de la base de données du Monitoring. - **Prioriser les interventions** selon un graphique urgence / importance. Evaluation des coûts et planning intentionnel - Profiter des opportunités de **chantiers** pour réaliser des aménagements MD <u>Actions intercommunales</u> - Tenir un **tableau de bord** des mesures infrastructurelles planifiées et de l'état d'avancement - Coordonner **opportunités** de chantiers / **lacunes** identifiées (base données) <u>POL</u> - Mettre en œuvre des **actions légères « quick-win »** pour la mobilité douce (signalisation, contresens cyclables, etc.) <u>Hautes-Ecoles</u> - Exploiter le potentiel des **étudiants** des hautes écoles pour réaliser des projets d'aménagements-test dans le cadre de projets académiques.		
Priorité :	**Priorité forte** ☒	Priorité moyenne ☐	Priorité faible ☐
Ressources(s) :	Coût faible ☐	**Coût moyen** ☒	Coût élevé ☐
	Investissement humain faible ☐	Investissement humain moyen ☐	**Investissement humain élevé** ☒
Suivi de la mesure :	Intégrer aux mesures « actions quick-win pour la mobilité douce », « Mettre en œuvre des zones modérées», « aménager les interfaces et arrêts TP » du PDi		

Mesure 2	**Faire de la place pour la mobilité douce dans l'espace public**		
Description :	- Offrir un contexte favorable aux déplacements en mobilité douce, avec des aménagements appropriés et une modération / limitation du trafic motorisé		
Type de mesure :	Gouvernance ☐	**Thématique** ☒	Incitation ☐
Actions à mener :	<u>Actions communales</u> - Mettre en application le **concept des poches** - Compléter ou améliorer les **zones modérées** pour favoriser la mobilité douce - Réduire **l'emprise du stationnement TIM** sur le domaine public au profit de la mobilité douce (analyse préalable des besoins par quartier) <u>Actions intercommunales</u> - Suivre les **études de planification**, concept des poches PALM2016 et PDi - Regrouper des **exemples de bonnes pratiques** « code de le rue », rue cyclables, zones de rencontre, etc. - Etablir une **politique du stationnement motorisé coordonnée** à l'échelle régionale (réduction de l'emprise du stationnement et réduction du trafic) <u>POL</u> - Réaliser des **Campagnes préventives** (vitesses) et **sensibilisation** dans les zones modérées - Collaborer à la réalisation de **mesures éphémères** ou mesures test (30kmh, réservation de certains axes pour MD durant l'été, ajout de stationnement vélo temporaire près des plages, etc..)		
Priorité :	**Priorité forte** ☒	Priorité moyenne ☐	Priorité faible ☐
Ressources(s) :	Coût faible ☐	**Coût moyen** ☒	Coût élevé ☐
	Investissement humain faible ☐	Investissement humain moyen ☐	**Investissement humain élevé** ☒
Suivi de la mesure :	Intégrer aux mesures « accompagner le développement des jonctions autoroutières» et « mettre en œuvre des zones modérées » du Pdi		

Mesure 3	**Développer ensemble les itinéraires de mobilité douce d'intérêt régional**		
Description :	- Etablir une collaboration intercommunale pour l'étude des axes de mobilité douce d'intérêt régional (vision des projets à large échelle)		
Type de mesure :	**Gouvernance** ☒	Thématique ☐	Incitation ☐
Actions à mener :	<u>Actions communales</u> - Se mettre d'accord sur une **clé de répartition** pour le financement des études de projets d'importance régionale - Envisager la possibilité que la redistribution de la redevance CO2 versée aux communes puisse venir alimenter un fond mobilité douce. <u>Actions intercommunales</u> - **Identifier** les projets mobilité douce d'importance régionale nécessitant une étude globale et coordonnée - **Porter** les études de projet d'importance régionale <u>Hautes Ecoles</u> - Participer dans certains cas aux études de projet d'importance régionale.		
Priorité :	**Priorité forte** ☒	Priorité moyenne ☐	Priorité faible ☐
Ressources(s) :	Coût faible ☐	Coût moyen ☐	**Coût élevé** ☒
	Investissement humain faible ☒	Investissement humain moyen ☐	Investissement humain élevé ☐
Suivi de la mesure :			

Mesure 4	**Améliorer le stationnement vélo**		
Description :	- Favoriser l'attractivité du vélo en améliorant les conditions de stationnement		
Type de mesure :	Gouvernance ☐	**Thématique** ☒	Incitation ☐
Actions à mener :	<u>Actions communales (domaine public)</u> - Identifier les marges de manœuvres pour réaliser de **nouvelles places vélos** de qualité sur la base du diagnostic (offre en stationnement lacunaire, etc.). - Favoriser une **offre de qualité** et en quantité suffisante <u>Actions communales (domaine privé – police des constructions)</u> - Intégrer les **normes VSS** dans les règlements communaux ou y faire référence (à défaut celles-ci s'appliquent). - Travailler avec la **police des constructions** pour veiller aux aspects qualitatifs du stationnement vélo dans les bâtiments. - Vérifier la **mise en œuvre réelle** des places vélos dimensionnées selon les normes. <u>Ouest-lausannois</u> - Etablir un **diagnostic global** du stationnement vélo à l'échelle de l'Ouest lausannois pour les équipements publics - **Sensibiliser les commerçants et les entreprises** sur l'intérêt du stationnement vélo à proximité de leur entreprise.		
Priorité :	**Priorité forte** ☒	Priorité moyenne ☐	Priorité faible ☐
Ressources(s) :	Coût faible ☐	**Coût moyen** ☒	Coût élevé ☐
	Investissement humain faible ☐	Investissement humain moyen ☐	**Investissement humain élevé** ☒
Suivi de la mesure :	Lié à la mesure «infrastructures du réseau MD »		

<table>
<tr><td>Mesure 5</td><td colspan="3">Renforcer le réflexe mobilité douce et les moyens humains pour les projets</td></tr>
<tr><td>Description :</td><td colspan="3">- Renforcer le réflexe mobilité douce à large échelle pour tous les projets d’aménagements urbains et durant les chantiers</td></tr>
<tr><td>Type de mesure :</td><td>Gouvernance
☒</td><td>Thématique
☐</td><td>Incitation
☐</td></tr>
<tr><td>Actions à mener :</td><td colspan="3"><u>Actions communales</u>
- Renforcer le réflexe mobilité douce dans l’élaboration des projets urbains
- Organiser des Echanges d’expériences entre Communes ou entre Communes et SDOL
- Pour les communes qui n’en disposent pas, constituer un groupe d’acteurs politiques, techniques et représentants des usagers piétons à l’image du groupe piétons de Renens.
- Solliciter systématiquement la DGMR comme partenaire dès les phases amont du projet.
- Organiser des visites techniques entre responsables (formation continue)
- Sensibiliser les acteurs variés sur les modes doux et leur intérêt.

<u>Actions intercommunales</u>
- Etablir une documentation de bonnes pratiques et exemples en matière de mobilité douce sur la base des normes Suisses et internationales en s’adaptant au contexte. Dans un premier temps, cela peut être une compilation des documents existants. Dans un deuxième temps, réaliser un cahier des charges type pour le traitement de la mobilité douce dans les projets d’aménagements et veiller à son utilisation.
- Assurer des prestations de soutien et conseil à la demande par le bureau SDOL aux Communes de l’OL (séances bilatérales ou « guichet » par exemple)

<u>POL</u>
- Intégrer la mobilité douce durant les phases de chantier (mesures temporaires et sécurisation, signalisation)</td></tr>
<tr><td>Priorité :</td><td>Priorité forte
☒</td><td>Priorité moyenne
☐</td><td>Priorité faible
☐</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Ressources(s) :</td><td>Coût faible
☐</td><td>Coût moyen
☒</td><td>Coût élevé
☐</td></tr>
<tr><td>Investissement humain faible
☐</td><td>Investissement humain moyen
☐</td><td>Investissement humain élevé
☒</td></tr>
<tr><td>Suivi de la mesure :</td><td colspan="3">Intégrer aux mesures « instaurer une culture de bonnes pratiques de la mobilité douce» et « mettre en place un groupe de suivi MD » du PDi</td></tr>
</table>

Mesure 6	**Promouvoir la mobilité douce auprès de tous les publics**		
Description :	- Faire connaître les offres à disposition et encourager la pratique des modes doux - Viser des acteurs multiples (écoles par exemple)		
Type de mesure :	Gouvernance ☐	Thématique ☐	**Incitation** ☒
Actions à mener :	Actions communales - Promouvoir les **plans de mobilité pour les nouvelles entreprises** du territoire ainsi que pour les entreprises existantes - Disposer d'un **catalogue d'information** sur l'offre de mobilité à disposition sur tout l'Ouest Lausannois et distribuer ces brochures aux nouveaux habitants. - Encourager les participations aux **grandes manifestations** MD du type biketowork, biketoschool, etc. - Mettre en place des ateliers vélo ou **bornes d'outillage** - Utiliser une **base de données informatique commune** pour échanger des informations entre communes et SDOL (articles, normes, problèmes, solutions…) Actions intercommunales - Définir un **plan de communication MD** à l'échelle de l'Ouest Lausannois (météo, sécurité, équipements, magasins spécialisés, actions éphémères, etc.) en valorisant fortement les réseaux sociaux. - Organiser annuellement un **forum piétons / vélo** (ateliers thématiques, stands de marques de vélos, d'associations, de communes, tests de vélos, etc.). - Promouvoir l'utilisation de **plateformes online** (bikeable.ch, sondages, etc.). - Développer la communication autour du **jalonnement** en cours de réalisation. - Communiquer sur le **guide à vélo** publié par le SDOL (achat à vélo, etc.). POL / Ecoles - Mettre en place par exemples un **système de permis** piétons / vélos pour les élèves âgés entre 8 et 10 ans avec des **ateliers pratiques** et une attestation de réussite délivrée par PolOuest. Ecoles - Promouvoir les **plans de déplacements scolaires** qui intègrent les pédibus, les vélos bus. Promouvoir et informer dès le plus **jeune âge** sur les modes doux		
Priorité :	**Priorité forte** ☒	Priorité moyenne ☐	Priorité faible ☐
Ressources(s) :	Coût faible ☐	**Coût moyen** ☒	Coût élevé ☐
	Investissement humain faible ☐	Investissement humain moyen ☐	**Investissement humain élevé** ☒
Suivi de la mesure :	Intégrer à la mesure « promouvoir l'usage de la mobilité douce » du PDi		

Mesure 7	**Mettre en place un monitoring de la mobilité – volet mobilité douce**		
Description :	- Définir des objectifs cibles et horizon de réalisation - Etablir un monitoring de la pratique des modes doux, évolution, prédiction - Assurer une veille technologique et sociale sur les pratiques et solutions		
Type de mesure :	**Gouvernance** ☒	Thématique ☐	Incitation ☐
Actions à mener :	<u>Actions communales</u> - Renseigner l'observatoire sur les différents **indicateurs** (aménagements réalisés, comptages ?) - Intégrer les **nouvelles technologies / mobilités** dans les projets <u>Actions intercommunales</u> - Définir des **objectifs chiffrés** dans le cadre du PDi - Intégrer les **nouvelles technologies / mobilités** dans la planification - Coordonner l'observatoire de la mobilité à l'échelle régionale + communication - Suivre l'évolution des nouvelles technologies et **diffuser les informations** aux Communes - Etablir des **Partenariats** avec les Hautes Ecoles (recherche) - Collecter les **remarques des usagers** à l'échelle régionale (bikeable, associations, etc.) <u>POL</u> - Fournir les **données accidents** à l'observatoire <u>Hautes Ecoles</u> - Collaborer dans le domaine de la **recherche appliquée** au territoire - Mettre à disposition les **Statistiques** et enquêtes réalisées		
Priorité :	**Priorité forte** ☒	Priorité moyenne ☐	Priorité faible ☐
Ressources(s) :	Coût faible ☐	**Coût moyen** ☒	Coût élevé ☐
	Investissement humain faible ☐	**Investissement humain moyen** ☒	Investissement humain élevé ☐
Suivi de la mesure :	Intégrer à la mesure « créer un observatoire de la mobilité» du Pdi		